076-217605419-20210311-DE2021000023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2021 Notification : 28/01/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

N° 2021/23



Département de la SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 11 Mars 2021

Nombre de Membres	Nbre de présents	Qui ont pris part à la	
Afférents au Conseil Municipal		délibération	
19	16	18	

Date de la convocation: 8 mars 2021

Date d'affichage ordre du jour : 8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze mars à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 mars 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

<u>Présents</u>: M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, M. BRUNG Michel Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT Christine, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

<u>Absents excusés</u>: Mme NEE Amélie a donné pouvoir à M. COUILLER, M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme TALBOT, M. TOUTAIN Eric, non représenté.

2021/23 - PROPOSITION D'UN BON D'ACHAT POUR UNE STAGIAIRE

Une stagiaire ayant réalisé son stage non rémunéré au sein de la commune au service scolaire, Madame le Maire propose de lui allouer un bon d'achat de 200 € pour la dédommager. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de payer une stagiaire, Madame le maire propose cette disposition à titre d'encouragement.

Madame le Maire demande si le Conseil approuve la proposition d'un bon d'achat de 200 € pour une stagiaire.

Le Conseil à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** l'achat d'un bon d'achat pour une stagiaire d'un montant de 200 €, cette somme sera inscrite au BP 2021.

Fait à ROUMARE, le 11 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

LE MAIRE, J. LELIEVRE

AFFICHÉ EN MAIRIE LE



